



HAL
open science

Pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ?

Pierre Gasselin, Philippe Lavigne Delville

► To cite this version:

Pierre Gasselin, Philippe Lavigne Delville. Pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ?. Innover avec les acteurs du monde rural : La recherche-action en partenariat, Editions Quae, 224 p., 2010, Agricultures Tropicales en Poche, 978-2-7592-0607-0. hal-02821867

HAL Id: hal-02821867

<https://hal.inrae.fr/hal-02821867>

Submitted on 13 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



2. Pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ?

P. Gasselín et P. Lavigne Delville

Avant d'examiner comment faire de la recherche-action en partenariat (RAP), ce chapitre répond à la question : pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ?

Dans sa philosophie et sa démarche, la RAP représente une rupture importante par rapport aux modalités classiques de la recherche sur l'agriculture et le développement rural. Elle souhaite répondre aux nouveaux enjeux d'une recherche mieux articulée aux demandes et aux besoins de la société ainsi qu'à l'évolution des conceptions des rapports entre praticiens, citoyens, usagers et chercheurs. Elle vise à organiser des processus de recherche et d'action en commun, une coproduction de la connaissance et des solutions par les chercheurs et les parties prenantes.

Une telle ambition repose sur un principe de coopération entre chercheurs de métier et acteurs cherchant à promouvoir des dynamiques de changement. La RAP nécessite la construction de partenariats entre les différents acteurs et un copilotage du processus de recherche.

Les principales justifications

Pourquoi les chercheurs mèneraient-ils une RAP avec des agriculteurs ? Pourquoi des acteurs sociaux conduiraient-ils un projet de transformation de la société rurale en collaboration avec les chercheurs ? Pourquoi des entreprises et des collectivités territoriales s'investiraient-elles dans de la recherche ? Les réponses à ces questions font l'objet de nombreux travaux en philosophie, sciences de l'éducation, sociologie, histoire des sciences, sciences de gestion et autres disciplines. Une grande partie de ces réponses ne sont pas spécifiques du monde agricole, mais découlent d'une évolution plus globale de la société et de la science.

La RAP se justifie selon deux grands registres. Le premier relève du domaine sociopolitique : le rôle de la production de connaissances dans les processus de changement, les rapports entre chercheurs et



praticiens, usagers, citoyens. Le deuxième relève du domaine épistémologique : la conception de la connaissance et de la science. La dimension « action » et l'utilité sociale de la connaissance sont tout aussi importantes que la dimension « production de connaissances ».

▮ Les nouvelles légitimités des acteurs et de leurs connaissances

De nouvelles questions pour la recherche agronomique

Les évolutions constatées depuis une trentaine d'années dans le développement rural et dans les nouvelles fonctions jouées par l'agriculture (marchandes ou non, politiques, économiques, sociales, environnementales) renouvellent les questionnements qui s'adressent à la recherche agronomique.

Le questionnement technique dominant, à savoir « Quelles sont les techniques qu'il faut inventer et diffuser pour aider les agriculteurs à se développer ? », est devenu, dans les années 1990, de type socio-technique : « Pourquoi les techniques proposées ne sont-elles pas mises en œuvre ? Comment faire pour qu'elles soient adoptées ? ». Il tend aujourd'hui à évoluer vers un nouveau paradigme qui se traduit par : « Comment engager des processus d'innovations qui répondent aux besoins des acteurs concernés ? ».

Dans le même temps, il est de plus en plus reconnu que les parties prenantes d'un problème — les agriculteurs, leurs organisations professionnelles, les entreprises de la filière, les pouvoirs publics — sont légitimes pour questionner le travail des chercheurs sur les problématiques agricoles et rurales et pour y participer. Selon certains auteurs (Akrich *et al.*, 1988 ; Callon *et al.*, 2001), cela augmente les chances de résoudre le problème posé. Dès lors, comment mieux les intégrer dans les processus de recherche ?

Le savoir scientifique n'est pas neutre

Les évolutions dans le secteur rural renvoient à des évolutions plus larges de la conception de la science et de ses rapports avec la société. Ces évolutions marquent une rupture dans les années 1990 quand s'opère une redéfinition du rôle des acteurs. L'idée d'une science neutre et objective capable par elle-même de définir les problèmes, de traiter les questions complexes (par exemple, « Qu'est-ce qu'une drogue ? », « Qu'est-ce qu'un microbe ? », « Qu'est-ce que le bien-être



animal ? ») et d'identifier les solutions est de plus en plus remise en cause (Stengers, 2002).

Une partie des réponses dépend obligatoirement du contexte politique, socio-économique et culturel ainsi que des stratégies des acteurs concernés. La production d'une connaissance ou d'une nouvelle technologie ne peut être envisagée sans apprécier son incidence sur le monde réel et notamment les risques induits.

Ce positionnement oblige non seulement le chercheur, mais aussi le juge, le journaliste, le philosophe, l'élu, le consommateur et, plus largement, les citoyens à développer leurs propres analyses pour participer à la définition des problèmes et à l'identification de solutions. Les accidents nucléaires et les crises agricoles, alimentaires, sanitaires, environnementales ou autres conduisent la société à ne plus être seulement commanditaire ou bénéficiaire de la recherche, mais à se responsabiliser et à faire de la science l'affaire de tous, grâce à l'organisation de la participation de l'ensemble des acteurs, dans le prolongement de l'idéal démocratique.

Les acteurs sont compétents, leurs connaissances et leurs questionnements sont légitimes

La redéfinition des rapports entre la science et la société découle aussi d'une autre évolution majeure. La science a longtemps prétendu objectiver les faits en construisant un savoir distinct des savoirs « profanes », et en particulier des savoirs des acteurs concernés (forcément localisés, biaisés par leur position sociale, leurs logiques d'intérêt).

Une révolution épistémologique et sociale amène aujourd'hui à reconnaître les savoirs et les compétences des parties prenantes pour la résolution d'un problème donné. Il peut s'agir aussi bien des savoirs collectifs d'organisations, d'institutions, de services techniques, que des savoirs individuels des praticiens d'un métier, détenteurs de savoir-faire précis (paysans, techniciens, entrepreneurs, artisans, ouvriers, etc.), ou de citoyens désireux de s'impliquer dans la conduite des affaires publiques locales. Leurs savoirs sont des savoirs pratiques et ne relèvent pas de savoirs scientifiques (Olivier de Sardan, 1995).

L'objectivité n'est plus le monopole de chercheurs s'extrayant par leur recherche du monde social et le contexte spécifique joue un rôle déterminant. Dès lors, c'est par le croisement des points de vue et des connaissances ainsi que par la prise en compte de la complexité du réel que l'objectivation peut se faire. La compétence des acteurs et



la légitimité de leur questionnement et de leurs connaissances sont ainsi les fondements d'une démarche scientifique renouvelée, d'une « science de plein air » qui implique les acteurs concernés ou est même portée par eux (Callon *et al.*, 2001).

La recherche comme outil d'apprentissage et de changement

La participation des différents acteurs à la définition et à la conduite du processus de recherche se justifie aussi par un objectif social et politique. La production de connaissances est alors un support, voire parfois un prétexte, pour induire des apprentissages croisés entre les participants et/ou accompagner une évolution des rapports sociaux (Freire, 1969 ; Touraine, 1978).

Dans ces conditions, la recherche peut être un puissant outil pour le renforcement de la légitimité et de la capacité de prise de parole et d'initiative de certains acteurs. Il s'agit d'approfondir la connaissance des problèmes et des enjeux, de susciter un dialogue élargi conduisant à faire reconnaître la réalité des problèmes vécus par certains acteurs et d'engager des processus collectifs de recherche et de validation de solutions. La RAP apparaît alors comme une démarche de production simultanée de connaissances et de nouvelles relations sociales qui résultent effectivement de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche (Liu, 1997).

L'implication des chercheurs dans une RAP peut aussi se comprendre comme une démarche volontaire qui reflète le souhait d'interactions plus fortes avec les acteurs en vue d'aboutir à des changements et contribuer à porter des valeurs partagées avec le collectif de RAP (voir chapitre 3 « Les principes fondamentaux d'une démarche de recherche-action en partenariat » page 41). C'est une façon de traduire une exigence éthique et politique.

▮ Une réponse aux nouvelles attentes des acteurs sociaux

Les acteurs sociaux, qu'ils soient considérés comme des citoyens face à des problèmes nouveaux, des praticiens d'un métier ou des usagers d'un espace ou d'un service, ont des questions et des attentes. Définie par les seuls chercheurs, conçue autour de questionnements qui ne sont pas ceux des acteurs, la recherche classique ne répond que partiellement aux attentes des acteurs. Elle fournit le plus souvent des résultats partiels, tardifs, pas toujours restitués ou traduits à destination des acteurs. Dès lors, l'utilité réelle de la recherche classique est souvent limitée.



La recherche participative va un peu plus loin dans le dialogue, mais le plus souvent elle ne met pas en débat la définition même du problème. La RAP met en débat non seulement cette définition du problème, mais aussi la formulation des questions de recherche et la définition du protocole de recherche. De plus, elle organise la mise en débat des résultats. Pour ces deux raisons, elle peut représenter une réponse plus ouverte — mais aussi plus exigeante — aux aspirations des acteurs.

▮ Un besoin d'efficacité en contexte incertain et complexe

La RAP renvoie aussi à une exigence de pertinence et d'efficacité de la recherche dans des contextes incertains et complexes.

L'alliance des acteurs sociaux et des chercheurs

Les acteurs sociaux et les chercheurs ont besoin les uns des autres pour relever les défis du monde contemporain. La pratique scientifique devient plus réflexive, c'est-à-dire qu'elle s'interroge sur les objectifs, sur les méthodes utilisées et sur la manière dont les résultats sont obtenus. Elle est confrontée à ses propres insuffisances : l'incapacité d'identifier précocement des dangers graves comme l'amiante, l'épidémie de la vache folle ou le sida, les controverses entre scientifiques sur l'intérêt des organismes génétiquement modifiés (OGM), l'impuissance à résoudre des questions sociales majeures telles que le chômage, la pauvreté, l'exode rural ou la crise alimentaire.

Il s'agit donc d'améliorer le traitement par la société de questions complexes auxquelles les chercheurs et les autres acteurs ne peuvent répondre les uns sans les autres. Parfois cette amélioration est radicale et appréciable, notamment lorsque la RAP permet d'apporter une réponse ou une connaissance qui n'aurait pas pu être trouvée sans la participation des acteurs concernés (un nouveau mode de gestion de l'eau d'irrigation plus efficace et plus équitable, par exemple). Dans d'autres cas, cette amélioration ne peut pas être objectivement appréciée par un impact mesurable sur la société ou sur la connaissance. On se contente alors de qualifier l'amélioration du processus de concertation en faisant l'hypothèse qu'il s'agit d'un progrès pour traiter des questions complexes, pour trouver des solutions, pour innover (voir partie 4).

Une définition partagée des problèmes

Les questions que certains groupes sociaux posent à la science sont généralement complexes. Par exemple : quels sont les risques de la



culture des OGM en plein champ ? Ou quels sont les impacts des techniques culturales simplifiées qui visent à remplacer le labour ? De telles questions mettent en jeu de nombreux paramètres dont la dynamique est parfois inconnue. La complexité des interactions (sociales, écologiques, économiques...) et leur nature dynamique rendent illusoire l'idée de mettre au point un modèle qui permettrait de prédire ce qui va se passer.

Le problème et sa solution existent rarement indépendamment de ce qu'en pensent les acteurs. Il est donc nécessaire de tenter de définir au préalable, de la façon la plus consensuelle possible, ce qui pose problème et ensuite de travailler de façon transparente, avec les acteurs concernés, à la construction de réponses satisfaisantes.

Latour (2001) reconnaît ainsi que tout savoir ou objet technique est un construit social et le résultat d'un processus de recherche en train de se faire. Traiter cette complexité fait émerger des approches dites constructivistes dont la validité scientifique est aujourd'hui reconnue. Simultanément, de nombreux travaux confirment qu'on apprend en agissant sur une réalité, car les stratégies des acteurs se révèlent et il devient possible d'évaluer la faisabilité des propositions (Breilh, 1997 ; Touraine, 1978).

Le partenariat met les chercheurs davantage en prise avec l'innovation en train de se faire

Alors que dans les approches diffusionnistes, une technique nouvelle est inventée dans les laboratoires de recherche avant d'être transférée aux utilisateurs, l'innovation, tant technique qu'organisationnelle, se construit sur le terrain, par les essais et les erreurs des praticiens cherchant à améliorer leur pratique ou à résoudre des problèmes. On distingue d'ailleurs l'invention et l'innovation.

L'invention est le fait d'imaginer quelque chose de nouveau par des chercheurs dans les laboratoires ou dans des parcelles d'essai ou par des paysans dans leurs champs. L'innovation est la mise en œuvre d'une combinaison nouvelle de facteurs et donc déjà une pratique en actes (Chauveau *et al.*, 1999).

Le travail en partenariat place les chercheurs en situation d'étudier l'innovation en train de se faire, voire d'accompagner l'invention au sein des groupes émergents. Ce faisant, ils sont en position de saisir ces signaux faibles que sont les embryons d'innovations techniques et organisationnelles qui pourraient prendre de l'ampleur plus tard.



En situation d'incertitude, les savoirs des acteurs concernés et les savoirs scientifiques doivent être mobilisés, via la construction de partenariats, pour orienter une prise de décision qui vise à résoudre des problèmes concrets, dans des contextes donnés et dont la nature n'est jamais seulement technique, mais toujours économique et politique. Les innovations qui en résultent sont largement conditionnées par le contexte socio-économique et politico-institutionnel dans lequel elles ont été (co)construites, ce qu'une conception linéaire, descendante et diffusionniste ne permet guère de faire (Akrich *et al.*, 1988).

Une recherche en partenariat

Le partenariat peut être conçu comme un ensemble de liens qui se nouent entre des acteurs pour fédérer des moyens autour d'un projet construit en commun en vue d'atteindre des objectifs partagés (adapté de Lindeperg, 1999).

Cette définition large recouvre divers types de partenariats, en particulier selon :

- les catégories d'acteurs impliqués, telles que des personnes physiques ou morales, des institutions publiques ou privées, des organisations de producteurs, des entreprises, des associations, des collectivités territoriales, des administrations de l'État ou autres ;
- les objectifs à partager, par exemple générer de la valeur (partenariat économique), produire des connaissances et des innovations (recherche en partenariat), accroître une capacité d'action (partenariat opérationnel) ou diminuer les inégalités (partenariat social) ;
- la forme des liens qui s'établissent entre les acteurs, qui peuvent être plus ou moins formalisés, contractualisés, coopératifs, institutionnels, politisés, volontaires, opportunistes ou autres ;
- les « moyens » mutualisés, tels que main-d'œuvre, compétences, savoirs, position dans un réseau social, équipements, argent ;
- le mode de coconstruction, par exemple la place de chaque acteur dans la prise de décision (consultation, concertation, codécision, etc.), l'étape et le registre du projet concerné, le mode de régulation des tensions et des conflits ou autre mode.

Le partenariat recouvre donc de nombreuses réalités. Une RAP se réalise lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- elle a lieu entre chercheurs de métier et acteurs concernés/parties prenantes, en reconnaissant à la fois les savoirs des citoyens, des praticiens ou des usagers, leurs compétences pour produire des connaissances et la spécificité du métier de chercheur ;



- elle a pour objectifs d’agir sur le réel tout en produisant, ensemble, des connaissances, fondamentales ou appliquées, en situation complexe ;
- elle donne lieu à des modes de relations où des acteurs qui ont différentes positions sociales et institutionnelles participent à la prise de décision, devenant ainsi auteurs de la recherche-action et non pas seulement acteurs invités dans un processus décidé sans eux (voir chapitre 3 « Les principes fondamentaux d’une démarche de recherche-action en partenariat » page 41).

Au sein des nombreuses démarches de recherche agronomique, la RAP met en avant la volonté des chercheurs et des autres acteurs de travailler ensemble, de débattre et négocier des objectifs communs et de définir un cadre équitable pour la relation entre les parties prenantes. Elle se distingue ainsi fortement des recherches participatives où les paysans et autres acteurs sont invités à « participer » aux recherches conçues par d’autres, sans réelle capacité de peser sur les choix et les décisions, et où on sous-estime trop souvent la diversité des points de vue et des intérêts (Lavigne Delville *et al.*, 2000).

En résumé

La démarche de RAP s’intègre donc dans un vaste mouvement qui renouvelle fondamentalement les relations des chercheurs et des autres acteurs avec les savoirs, les pouvoirs et l’action. Elle remet en cause la double délégation (Callon *et al.*, 2001) par laquelle les citoyens, les praticiens, les usagers délèguent les choix sur les questions qui les concernent aux politiques d’une part (via l’élection) et aux experts (dont les chercheurs) d’autre part. Elle reconnaît et intègre des savoirs non scientifiques, fait dialoguer chercheurs et non-chercheurs sur les mêmes objets et contribue au renforcement des capacités des participants, chercheurs et autres acteurs, à partir de quelques postulats forts.

Les savoirs ne sont pas toujours où l’on croyait les trouver. Ainsi, les « savoirs populaires » ou « locaux », les savoirs techniques et les savoirs institutionnels (logés au sein des organisations ou produits en réseaux) sont mis en exergue dans leur diversité, leur richesse et leur dynamique. Ils ne sont plus seulement de simples pratiques évoluant au gré de l’assimilation des techniques et des connaissances inspirées par la science.

L’innovation est un processus où l’invention et sa mise en œuvre sont d’abord le fait des acteurs concernés, qui mobilisent de manière variable l’information scientifique et technique (Bonneuil, 2004).



Les chercheurs ne prétendent plus au monopole de l'objectivité et de la connaissance, mais dialoguent avec les autres parties prenantes dans des démarches organisées pour permettre la confrontation des analyses et l'élaboration conjointe de connaissances nouvelles. Construire une problématique qui a du sens pour tous les acteurs est donc une étape essentielle de la démarche de RAP.

La RAP est ainsi un instrument de renforcement des capacités individuelles et collectives des acteurs. Elle leur permet par la suite de mieux s'adapter à des conditions changeantes, grâce aux connaissances qu'ils ont appris à mobiliser et à générer, grâce à la nouvelle légitimité que leur confère la participation à la recherche et grâce à l'apprentissage et à l'expérience acquise au sein de dispositifs de décision en situation complexe.

Cela ne signifie pas pour autant que toute autre forme de recherche est désormais vaine ou discréditée. Sur des thèmes précisément identifiés, la recherche agricole thématique classique est sollicitée pour ses apports qui peuvent être essentiels. La diffusion des résultats de recherche, même de manière indirecte, peut contribuer à élargir le référentiel à partir duquel les acteurs pensent leur situation, analysent les problèmes qu'ils rencontrent et expérimentent des solutions.

De même, des questions de recherche peuvent être légitimes même sans répondre à une demande sociale identifiée. Mais parce qu'elle part de la négociation de la recherche et de ses objectifs, la RAP permet *a priori* une meilleure adéquation aux demandes des acteurs et donc une plus grande efficacité.



agricultures
tropicales en poche

Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat

G. Faure, P. Gasselin, B. Triomphe,
L. Temple et H. Hocdé
Éditeurs scientifiques



Quæ
Cta
Presses
agronomiques
de Gembloux

Collection Agricultures tropicales en poche
Directeur de la collection
Philippe Lhoste

Innover avec les acteurs du monde rural

La recherche-action en partenariat

G. Faure, P. Gasselin, B. Triomphe, L. Temple et H. Hocdé
éditeurs scientifiques

Éditions Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux

À propos du CTA

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les États membres de l'Union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE. Le CTA a pour mission de développer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural. Le CTA a également pour mission de renforcer les capacités de ces pays à acquérir, traiter, produire et diffuser l'information dans ce domaine.

Le CTA est financé par l'Union européenne.



partageons les connaissances au profit des communautés rurales

sharing knowledge, improving rural livelihoods

CTA, Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas

www.cta.int

Éditions Quæ, c/o Inra, RD 10, 78026 Versailles Cedex, France

www.quae.com

Presses agronomiques de Gembloux, 2, Passage des Déportés, 5030 Gembloux, Belgique

www.pressesagro.be

© Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux 2010

ISBN (Quæ) : 978-2-7592-0608-7

ISBN (CTA) : 978-92-9081-428-3

ISBN (PAG) : 978-2-87016-095-4

© Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation des éditeurs ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.



Sommaire

Avant-propos <i>Philippe Lhoste</i>	11
Préface <i>Ann Waters-Bayer et Niels Röling</i>	13
Introduction	17

Partie 1

Les fondements de la recherche-action en partenariat

1. La recherche-action des origines à nos jours	
<i>N.-E. Sellamna</i>	23
Les origines de la recherche-action.	24
Les critiques et les évolutions de la recherche-action.	24
La recherche-action dans le domaine du développement	25
La recherche-action dans l'agriculture	26
La recherche-action dans tous ses états	27
Notre définition de la recherche-action en partenariat	29
2. Pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ?	
<i>P. Gasselín et P. Lavigne Delville</i>	31
Les principales justifications	31
Une recherche en partenariat	37
En résumé	38
3. Les principes fondamentaux d'une démarche de recherche-action en partenariat	
<i>P. Gasselín et P. Lavigne Delville</i>	41
Inscrire la recherche dans l'action.	41
Produire des connaissances contextualisées.	42
Construire ensemble.	42
Reconnaître les savoirs des autres, développer un langage commun ..	44
Se doter d'un cadre de valeurs partagées.	45
Conduire un processus itératif, fondé sur une analyse réflexive	46
Encadré 1. Les tensions et les risques de dérive d'une recherche-action en partenariat – <i>N.E. Sellamna</i>	46



4. Les grands moments de la recherche-action en partenariat	
<i>G. Faure</i>	49
Les temporalités	49
Encadré 2. Différentes manières de concevoir les étapes d'une recherche-action en partenariat	50
La phase de démarrage	52
Encadré 3. Les outils du diagnostic	52
La phase de résolution	56
La phase de désengagement	60
Un cheminement imprévisible	61
Conclusion de la partie 1	65

Partie 2

Les premiers pas de la recherche-action en partenariat

5. L'émergence du collectif	
<i>P. Pédelahore et C. Castellanet</i>	69
Les contours du collectif initial	69
Raisonnement la composition du collectif	71
Les premiers pas du collectif	75
6. L'« enrôlement » des acteurs et la place des chercheurs	
<i>C. Castellanet et P. Pédelahore</i>	79
L'« enrôlement » et la construction de la confiance	79
Encadré 4. Les tables rondes paysans-chercheurs : simples échanges ou vrais débats ? – <i>B. Sogoba, M. Togo et H. Hocdé</i>	81
Encadré 5. Une construction de la confiance par la mise à l'épreuve – <i>H. Hocdé</i>	82
Encadré 6. Une université paysanne au Nordeste du Brésil pour coconstruire des connaissances – <i>J.-P. Tonneau et E. Coudel</i>	86
La gestion des tensions	87
La place des chercheurs	89
Encadré 7. Des paysans malgaches interpellent des chercheurs : qui êtes-vous ? – <i>H. Hocdé</i>	92
Encadré 8. La gestion des relations entre un chercheur de la recherche-action en partenariat et son institution – <i>B. Triomphe</i>	94
7. Introduire la recherche-action en partenariat en cours de route : le projet Unai au Brésil	
<i>É. Sabourin, B. Triomphe, H. Hocdé, J.H. Valadares Xavier et M. Nascimento de Oliveira</i>	97
Le contexte et la problématique	97



Les acteurs et l'origine de la démarche	98
Les réflexions autour de l'engagement	98
Les activités réalisées autour de la recherche-action en partenariat... ..	100
Quelques résultats obtenus	101
En résumé	102
Conclusion de la partie 2	104

Partie 3

Faire fonctionner la recherche-action en partenariat

8. Les dispositifs de gouvernance

<i>H. Hocdé et G. Faure</i>	107
De la coordination des acteurs à la gouvernance	107
La définition d'un cadre éthique.....	108
Encadré 9. Un exemple d'implications éthiques (extrait du document de projet) – <i>M. Dulcire</i>	109
Encadré 10. L'accord de transfert de matériel entre Sintraf et Embrapa – <i>A. Toledo Machado</i>	109
La construction des dispositifs décisionnels.....	110
La diversité des dispositifs de gouvernance	111
Les règles de fonctionnement	115
Encadré 11. Un exemple de charte de travail : le projet Innobap – <i>B. Lokossou, M. Lama, K. Tomekpe, C. Ngnigone, J. Lançon et H. Hocdé</i> ..	116
En résumé	119

9. Les dispositifs opérationnels, les méthodes et les outils

<i>G. Faure et H. Hocdé</i>	121
Pas de recettes, mais une démarche	121
Quelques précisions	122
Comprendre les outils, les méthodes et les dispositifs opérationnels dans leur contexte.....	123
Encadré 12. Le comité local d'agriculteurs-expérimentateurs « Superación » – <i>I. Cifuentes, D. Molineros et H. Hocdé</i>	124
Encadré 13. L'accompagnement des collectivités locales et le Plan d'occupation des sols au Sénégal – <i>P. d'Aquino</i>	126
Encadré 14. Le jeu de rôle pour la gestion de l'espace villageois	128
Les leçons sur les outils utilisés.....	128
Choisir, utiliser et adapter des outils	131



10. L'animation de collectifs

<i>H. Hocdé et G. Faure</i>	133
La gestion de la communication	133
Encadré 15. La surprise de la communication ! – <i>M. Vaksman</i>	134
Les fonctions d'animation et de médiation	135
Encadré 16. L'organisation d'une restitution de résultats	137
Encadré 17. La préparation d'une rencontre d'échanges entre paysans – <i>B. Miranda Abaunza et H. Hocdé</i>	139
Suivre et comprendre la recherche-action en partenariat en train de se faire	140
En résumé	141

11. La contractualisation des relations dans le projet Teria au Burkina Faso

<i>É. Vall et I. Bayala</i>	143
Le contexte et la problématique	143
La conduite de l'expérimentation et les rôles des instances de gouvernance	145
Les effets de l'implication paysanne dans la prise de décision	149
En résumé	150
Conclusion de la partie 3	152

Partie 4

Les résultats et le suivi-évaluation

12. La caractérisation des résultats de la recherche-action en partenariat

<i>L. Temple, F. Casabianca et M. Kwa</i>	157
Les hypothèses qui structurent les résultats	157
La production de connaissances nouvelles	159
Encadré 18. L'établissement d'un cahier des charges pour la commercialisation des porcs au Nord-Vietnam – <i>T.B. Vu</i>	159
Le renouvellement des questions de recherche	163
Encadré 19. La construction d'un programme de recherche fondé sur les résultats d'une recherche-action en partenariat – <i>C. de Sainte Marie et F. Casabianca</i>	164
Les réponses aux questions des acteurs	165
Encadré 20. Des innovations techniques pour les producteurs de banane plantain au Centre-Cameroun – <i>L. Temple et M. Kwa</i>	166
Encadré 21. L'innovation institutionnelle – <i>L. Temple et M. Kwa</i>	167
Le renforcement des capacités des individus et des collectifs	167



13. Le suivi-évaluation

<i>L. Temple, F. Casabianca et M. Kwa</i>	169
Peut-on mesurer les résultats de la recherche-action en partenariat ?	169
Encadré 22. La caractérisation d'une variété hybride	170
Les mécanismes de suivi-évaluation des résultats	172
Les outils du suivi-évaluation	174
Encadré 23. Le dispositif d'enquête pour un suivi-évaluation participatif au Centre-Cameroun	175
En résumé	176
Conclusion de la partie 4	177

Partie 5

Les considérations opérationnelles

14. Former en recherche-action en partenariat : stratégie, contenu et modalités

<i>B. Triomphe et H. Hocdé</i>	181
La stratégie générale de formation	181
Les modalités pédagogiques	185
Encadré 24. La diversité des profils des personnes concernées par la formation en recherche-action en partenariat	187
Encadré 25. Le rôle des participants dans un diagnostic au sein du projet Unai au Brésil	188
Structurer la formation initiale	189
Encadré 26. Deux exemples de formation initiale en recherche-action en partenariat	191
Structurer la formation continue	192
Encadré 27. Les principes et les attitudes clés pour la mise en œuvre de la réflexivité	195

15. Financer une recherche-action en partenariat : stratégies et pratiques

<i>B. Triomphe et H. Hocdé</i>	197
Les coûts spécifiques à prendre en compte	197
Encadré 28. Le casse-tête des indemnités et autres compensations	198
Construire une stratégie de financement avec des sources multiples ..	199
Conclusion de la partie 5	203



Conclusion générale	205
Les principaux enseignements	205
Les questions en suspens et les perspectives	209
Glossaire	211
Bibliographie	215
Liste des auteurs et des contributeurs	219
Index	221

La recherche-action en partenariat combine production de connaissances, transformation des réalités sociales et renforcement des compétences individuelles et collectives. L'ouvrage donne les fondements de la recherche-action en partenariat en agriculture et des éléments pour la mettre en pratique. Il souligne non seulement les questions théoriques mais aussi les questions pratiques que soulève ce triple objectif. Les moments clés de la démarche sont présentés et discutés. L'étape initiale – définir le problème et structurer le collectif qui associe l'ensemble des acteurs concernés – est déterminante pour la bonne suite des activités. Les mécanismes qui permettent à l'ensemble des acteurs d'être associés au processus de conception, de programmation, de suivi et d'évaluation des résultats sont décrits. Il en est de même des procédures nécessaires pour juger de la pertinence des résultats en termes de connaissances produites, de renforcement des capacités des acteurs ou de résolution de problèmes.

L'ouvrage s'appuie sur un large éventail d'expériences dans l'agriculture des pays du Sud, qui illustrent comment des praticiens ont répondu aux défis d'une démarche toujours à réinventer selon les contextes.

Il est destiné aux chercheurs, aux techniciens du développement rural et aux représentants d'organisations du monde rural confrontés aux problèmes complexes que pose le développement rural dans les agricultures du Sud.

Guy Faure, économiste au Cirad, mène des recherches sur l'accompagnement des producteurs et de leurs organisations dans le cadre de partenariats en Afrique et en Amérique latine.

Pierre Gasselin, agronome et géographe à l'Inra, conduit ses recherches en Amérique latine et en France dans des situations de pluriactivité et de crises sectorielles ou territoriales.

Bernard Triomphe, agronome au Cirad, travaille sur les interfaces entre systèmes techniques et processus d'innovation, notamment la conception d'innovations de la recherche-action en partenariat en Amérique latine et en Afrique.

Ludovic Temple, économiste au Cirad, focalise ses recherches sur les déterminants institutionnels et organisationnels des changements technologiques dans les filières alimentaires, notamment en Afrique subsaharienne et en Amérique latine.

Henri Hocdé, agronome-système au Cirad, engagé pendant plusieurs années en Amérique latine dans des actions de renforcement des capacités d'innovation des agriculteurs, se consacre actuellement aux dispositifs de recherche en partenariat.



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods



éditions
Quæ

Éditions Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra
www.quae.com

25 €

ISBN : 978-2-7592-0607-0



9 782759 206070

ISSN : 1777-6568
Réf. : 02169